



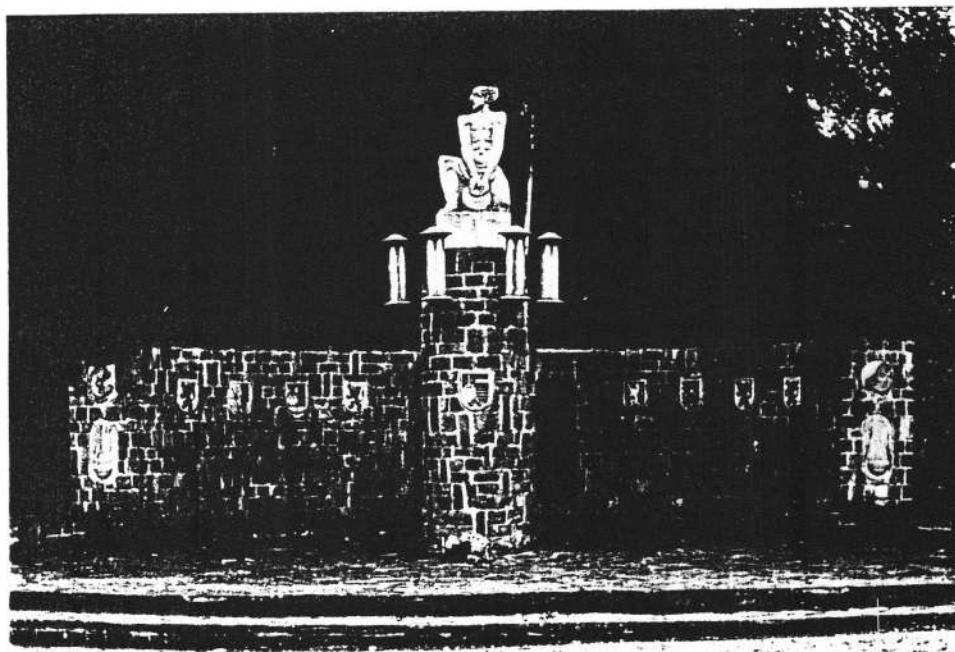
RELEVÉ CHRONOLOGIQUE
DES AVIS, COMMUNIQUÉS
ET
COMPTES - RENDUS
RELATIF AU
MONUMENT NATIONAL
A LA MEMOIRE DES
DEMINEURS DE BELGIQUE
(1953)

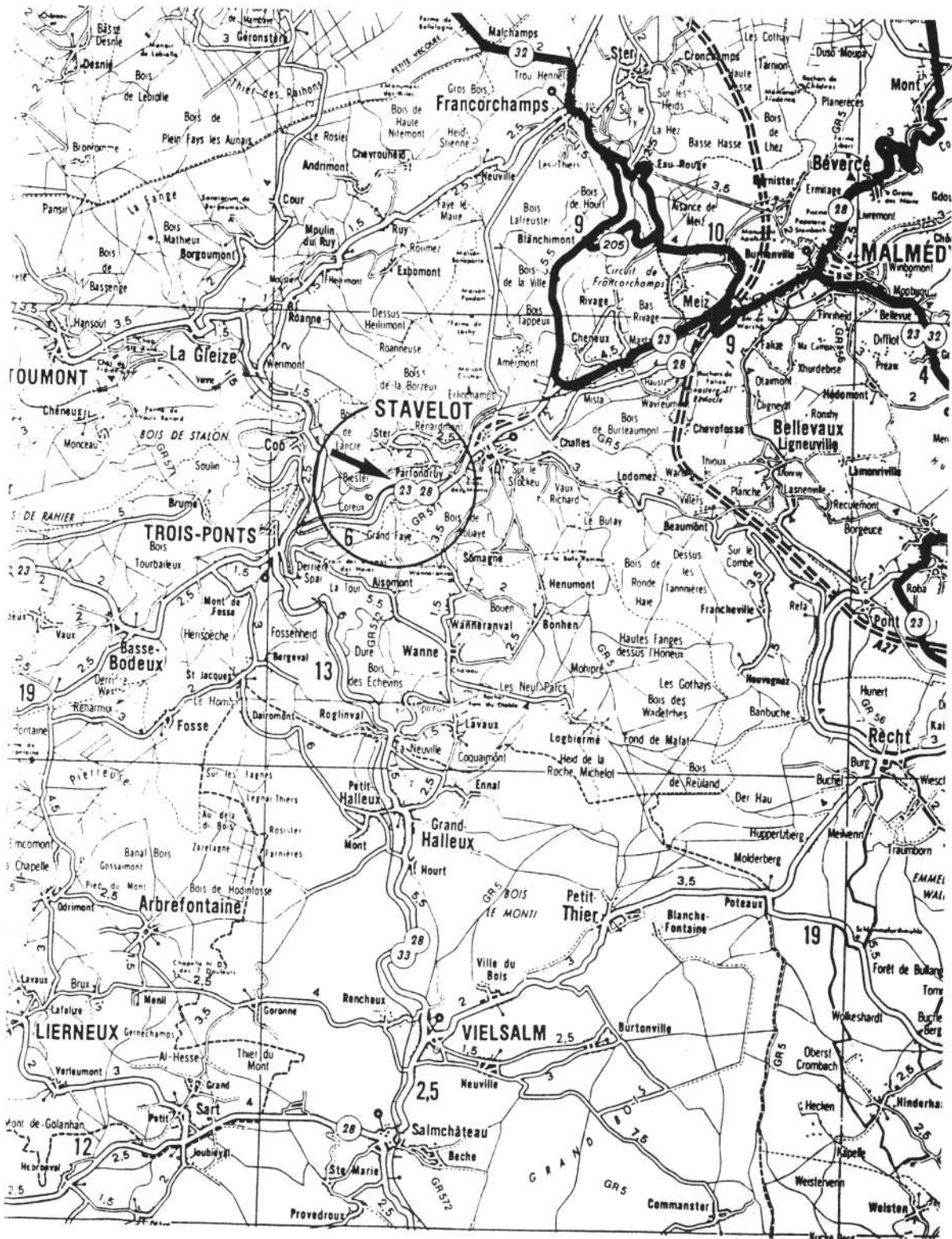
Extraits du journal "l'Annonce de Stavelot" : 1848 - 1972
et des Registres aux Délibérations du Conseil Communal
de Stavelot.

Monumenten opgedragen
aan de Ontmijners



Monuments dédiés aux Démineurs





Séance du Conseil communal
du 9 juillet 1952, à 20 heures.

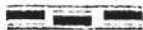
Présents: M. G. Darchet, Bourgmestre - Président; Seduc et
Siron, Schepens; Godin, Blokman, Glaude, Schmitz, Gouders,
Godelle, Duvart, Conzeillers; M. P. Pommier, Secrétaire communal

Séance publique.

Intervention du Bénévoles. Erection d'un monument. Emplacement.
M. le Bourgmestre informe le Conseil qu'il a reçu la note de
diligence émanant de l'Etat d'un monument à la mémoire
des Bénévoles et notamment du don de l'emplacement.
Il a été décidé d'établir ce monument à l'aller-retour
à l'endroit de l'ancien kiosque. M. Vancheuren, architecte
aura prochainement un croquis à notre Administration
communale, pour examen et avis. - Cette affaire
sera donc terminée à une prochaine réunion du Conseil.
Le Conseil décide, en principe, d'aider dans la mesure
des moyens de la ville de Stavelot l'erection de ce monument.

Conseil Communal de Stavelot

Séance du lundi 7 Juillet 1952



Concernant le Monument Provincial
aux Démineurs, M. le Bourgmestre in-

forme les membres du Conseil, qu'il n'a pas été possible de s'entendre avec le propriétaire du terrain du Vieux-Château, lieu choisi tout d'abord par la Fraternelle des Démineurs pour ériger ce monument. Le 31 juin, les délégués de cette Fraternelle sont revenus à Stavelot afin de prendre un arrangement avec le Collège pour choisir un autre emplacement. Tout d'abord le tournant du Circuit de Chefosse a été envisagé puis l'Allée Verte, à l'emplacement du kiosque. Ce dernier endroit a retenu l'attention des délégués. Un projet se fait et les organisateurs espèrent que la Ville de Stavelot accordera son aide matérielle en vue de l'érection de ce monument à ceux qui ont donné leur vie pour sauvegarder nos populations.

Le Conseil marque son accord.

L'Annonce de Stavelot du
13 Juillet 1952/N° 28

Séance du Conseil communal
en date du 13 novembre 1952, à 20 heures.

Présents: M. M. Daxhelet, Bourgmestre - Président;
Leclerc et Piron, échevins; Blockman, Glaude, Schmitz,
Colinet, Bolette, Dussard, Conseillers; A. Buvniaux
Secrétaire communal.

M. M. Godin et Gouders, conseillers, empêchés d'
assister à la séance se font excuser..

Séance publique:

Erection d'un monument aux Défunctes morts en service commandé.
Le conseil communal prend connaissance du projet du Memorial à élever
à la mémoire des Défunctes tombés en service commandé.
Ce monument sera construit à l'allée Verte et cette affaire sera de
nouveau soumise à une réunion ultérieure du conseil communal.

Conseil communal de Stavelot

Séance du Jeudi 13 Novembre à 20 h.



Présents : M. Daxhelet, bourgmestre ; MM. Leduc et Piron, échevins ; MM. Blockman, Dussart, Colinet, Glaude, E. Bollette, Schmitz, conseillers. — M. A. Burniaux, secrétaire communal.

MM. Godin et Gouders, étaient excusés.

Le procès-verbal de la séance du 8 octobre est approuvé.

Correspondance et communications

— Lors du pénible accident qui a eu lieu à Fosse-sur-Salm, accident dont a été victime un militaire de Rencheux, on avait demandé à la Commune des ouvriers et pompiers pour porter secours aux accidentés. Vingt minutes après cet appel, nos hommes étaient sur place. M. Delvenne signale la chose et exprime par lettre tous ses remerciement et félicitations qu'il adresse aux sauveteurs.

M. le Bourgmestre. — Publiquement je les félicite également.

— Le Conseil de Fabrique de l'Eglise de Francheville, dans une lettre adressée au Bourgmestre, est très satisfait des travaux effectués au cimetière de Francheville et félicite le personnel. Il ne reste plus que le mur à réparer.

M. Daxhelet. — Concernant le mur, cela ressort du dommage de guerre, mais pour éviter tout accident le nécessaire sera fait.

— Le Comité du Tronc des Vieillards est venu prendre possession du contenu du «tronc» placé en la salle des mariages : 119 fr. 95.

— Une nouvelle qui va réjouir un hameau des plus sympathiques de Stavelot : M. le ministre Moyersoen vient d'autoriser la Ville de Stavelot à contracter auprès du Crédit Communal un emprunt destiné au financement de la conduite d'eau à Biester et à Grand-Coô.

— Il y a quelques mois des délégués des démineurs étaient venus à Stavelot, et se sont rendu à l'Allée Verte et au circuit pour choisir un emplacement pour l'érection d'un monument provincial, monument qu'on devrait appelé national, car seront gravés les noms des démineurs tombés sur notre sol.

« Ce matin, dit M. le Bourgmestre, nous avons reçu la visite d'un délégué, qui nous a montré le projet de ce monument qui sera érigé à l'Allée Verte.

Renouvellement du contrat d'électricité

M. Leduc. — En avril 1951, nous avons résilié le bail avec la Cie Auxiliaire d'Electricité, résiliation qui avait pour but de laisser les mains libres à l'Administration Communale. C'est une des questions les plus importantes qui intéresse toute la population. Au cours de plusieurs réunions avec différentes sociétés toutes les suggestions ont été débattues. Il y a un cahier des charges « type » de l'Etat mais il ne convient pas pour certaines communes ; or celles-ci peuvent présenter des modifications. Nous avons donc étudié ce cahier des charges et avons retenu ce qui avantagerait la population avant tout.

Et M. l'Echevin des Travaux énumère les principales clauses de ce cahier des charges imposé par l'Etat ainsi que les modifications émises par le Collège.

Voici donc les principales :

M. Leduc voudrait tout d'abord que les soumissionnaires soient mis sur un pied d'égalité. Le matériel existant a été évalué pour huit millions de francs.

— Si une nouvelle rue était créée à Stavelot, le concessionnaire serait tenu d'installer une canalisation électrique à ses frais.

M. Colinet. — On n'a pas délimiter les distances pour les immeubles construits en dehors du réseau.

M. Daxhelet. — Je suppose que le nouveau concessionnaire ferait comme l'actuel a fait jusqu'à présent ; car aucune demande de raccordement ne nous a été refusée à ce jour.

M. Leduc. — Il ne faudrait évidemment pas bâtir en pleine fagne.

— Le meilleur mode de courant est l'alternatif et nous demandons que, dans un délai de 18 mois, tout le réseau à courant continu disparaisse et soit remplacé par le courant alternatif.

M. Glaude. — Que reprochez-vous au courant continu ?

M. Leduc. — Aucun appareil moderne n'est adapté au courant continu ; celui-ci s'oppose au progrès des artisans.

L'ANNONCE

APPLIÉ À L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE BELGE (N° 1539)

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT
DE LA RÉGION ARDENNAISE



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES
ET LUXEMBOURGEOISES

1848 - 1953

DIMANCHE

14

JUIN 1953

St Basile

A Stavelot sera érigé un monument national à la mémoire des démineurs



S'il est une œuvre qui fut particulièrement bien accueillie, c'est bien celle des Démineurs. Depuis 1916, les habitants de notre région ont aidé, d'une manière splendide, la Fraternelle des Démineurs à secourir les veuves, les orphelins et grands blessés et, encore une fois, elle leur exprime sa plus vive gratitude. La demande de fonds ne fut jamais faite qu'à bon escient, au moment même où les secours étaient impérieux. Les semaines du Déminage s'espacèrent toutefois et, au lieu de les organiser chaque année comme ce fut le cas au cours des années 1916 à 1949, depuis lors, une seule collecte eut lieu en 1951. A présent, grâce à l'excellente gestion de la Fraternelle et eu égard à l'aide officielle de l'Etat, les fonds encore disponibles, augmentés du produit de certaines manifestations telles que la «Nuit de Décembre», suffisent aux besoins des protégés.

Toutefois, il reste encore un devoir à accomplir de la part de la société : l'érection d'un monument national qui perpétuera le glorieux sacrifice de nos soldats qui ont donné leur vie pour notre sécurité. Le monument sera érigé dans notre arrondissement, à Stavelot exactement, au centre même de cette Ardenne qui fut le « champ de bataille » de nos vaillants démineurs. Ce sol est encore rouge du sang de ces braves. Notre arrondissement avait d'ailleurs le triste privilège d'être le plus criblé d'engins meurtriers.

Conscients de l'effort financier déjà accompli par la région de Verviers, lequel effort réside dans la décision de

l'érection du monument dans notre arrondissement, la Fraternelle a, depuis quatre ans, réuni toutes ses possibilités pour constituer le capital nécessaire sans rien demander à la population. Malheureusement, il manque encore plus de deux cent mille francs. Un appel désespéré est adressé à chacun, afin de permettre à la Fraternelle de construire l'édifice qui marquera l'apogée de l'élan de reconnaissance envers ces soldats sans peur. Un démineur sur cinq fut victime de son dévouement. Si notre territoire est maintenant quasi exempt de tout danger d'explosion, c'est uniquement à ces héros que nous le devons. Ce grand sacrifice doit servir d'exemple aux générations futures.

Des listes de souscription vont être mises en circulation et la Fraternelle des Démineurs espère de tout cœur qu'elles seront bien accueillies dans le public et que, bientôt la bonne nouvelle pourra être communiquée : l'érection du monument est définitivement décidée.

Désirant marquer leur appui le plus complet à cette entreprise, MM. Bissot, commissaire d'arrondissement à Verviers, Hoën, commissaire d'arrondissement adjoint à Malmedy, Houget, bourgmestre de Verviers et Daxhelet, bourgmestre de Stavelot, ont accordé leur haut patronage.

Un ultime geste est demandé envers ceux qui vous ont peut-être sauvé la vie. Ne le refusez pas et montrez-vous généreux. D'avance, la Fraternelle des Démineurs vous en remercie du fond du cœur.

Un monument national aux démineurs

Dans notre dernier numéro, nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs, qu'un Monument sera érigé à Stavelot, pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés victimes de leur dévouement.

M. le Bourgmestre de Stavelot, vient de lancer une circulaire signalant l'érection de ce monument national en notre ville et annonçant que des listes de souscription sont mises en circulation.

Réservez donc bon accueil aux personnes qui vous présenteront ces listes. Versez votre obole : vous contribuerez ainsi à la réalisation d'un projet dont les auteurs peuvent être fiers.

Journal L'Annonce de Stavelot du

21 Juin 1953/ N° 25

Monument aux démineurs

M. le Docteur Louveigné a fait parvenir au Bourgmestre la somme de 100 francs.

A imiter !

A l'Institut St-Joseph, (Filles de la Croix) on a récolté 1.630 francs.

A l'Institut St-Louis (141 garçons) les élèves ont récolté 5 mille 1/4 frs.

Pour l'École communale de La Reid (centre) les 22 filles ont récolté la somme de 1.165 francs.

Nous publierons les versements des autres écoles de la commune la semaine prochaine.

Journal L'Annonce de Stavelot du 28 Juin 1953/N° 26

**Pour le Monument
aux Démineurs**

Les listes de souscriptions distribuées aux enfants des écoles de la ville viennent de rentrer. Voici à titre indicatif, les sommes recueillies :

Athénée Royal :	3.174.—
Ecole Communale du Centre,	5.209,50
Ecole communale de Coë :	1270.—
Ecole de Francheville :	315.—
Ecole de Lodomez	110.—
Ecole de Masta (listes non rentrées)	
Institut St.-Louis	5.014.—
Institut St.-Joseph	1630.—
Institut St.-Remacle	2000.—

Conseil Communal de Stavelot

Séance du Vendredi 3 Juillet 1953



- Epidémie de surdité journalistique.
- Un employé communal à l'honneur.
- Le Monument aux Démineurs sera inauguré au mois de septembre. Stavelot donne 20.000 francs.

Journal L'Annonce de Stavelot du

12 Juillet 1953

Le Monument aux Démineurs. Stavelot donne 20.000 francs.

M. le Bourgmestre : Au mois de septembre on inaugurerà le Monument aux Démineurs. Parce que nous avons eu une demande du Comité d'Inauguration, nous avons demandé aux élèves des écoles de faire une partie de la récolte des fonds. Nous constatons que les écoles de l'enseignement officiel ont récolté : 10.343,50 francs ; les élèves de l'enseignement libre 8.644 francs ; tandis qu'une liste déposée à l'Administration Communale a rapporté 636 fr. Nous constatons qu'on a donc récolté à Stavelot, disons : vingt mille francs en chiffres ronds.

» Or, à la dernière séance du Conseil Communal de Francorchamps, figurait à l'ordre du jour : vote d'un subside pour le Monument aux Démineurs. Un conseiller communal de la commune qui nous touche a posé cette question : « Et Stavelot, qu'est-ce qu'il donne ? » On a voté au Conseil communal de Francorchamps mille francs. Et le conseiller en question voulait savoir si mille francs ce n'était pas trop, s'il avait été informé de ce que Stavelot donnerait. Stavelot donne 20.000 francs, récoltés par les enfants de Stavelot. Il est possible que ce soir ou que demain un Monsieur extrêmement important de Stavelot nous versera pour cela des milliers de francs. Quand nous avons reçu la circulaire de l'Association Nationale des Démineurs, on m'a dit ceci : Il nous manque deux cent mille francs. C'est quelque chose. Nous avons récolté à Stavelot, vingt mille. Il y a en Belgique, si je ne me trompe, 2.669 communes. Je pense que les 9/10^{èmes} qui restent après ce que Stavelot a fait, 2.669 communes parviendront à les récolter.

» La Commune de Stavelot, que ferait-elle ? (je me place au point de vue de la Commune de Francorchamps). Nous avons eu une réunion avec l'architecte et l'échevin des Travaux Publics. Si j'ai bien retenu, il faudra pour les fondations 75 m³ de pierres qui doivent être prises dans une carrière de la commune et amenées de celle-ci à l'endroit où le monument se fera. Combien coûte un m³ ?

M. Leduc : 150 francs.

M. Daxhelet : Amené à pied-d'œuvre ?

M. Leduc : Oui. Cela fait au total : 11.250 francs.

M. Daxhelet : Bref, on peut dire que 20.000 francs ont été récoltés par les enfants de toutes nos écoles, — et j'insiste là-dessus. — aussi bien libres qu'officielles. Il est possible qu'on doive également aller chercher des matériaux hors commune, chez les rédimés ; nous avons promis...

M. Leduc : ... le déchargement à la gare.

M. Daxhelet : ... ainsi que de mettre nos camions à la disposition pour qu'on aille les chercher.

Et M. le Bourgmestre de conclure : On n'a donc rien à dire sur Stavelot, sauf du bien.

M. Ernst approuve : C'est très bien, cela !

EN SEPTEMBRE PROCHAIN

Inauguration à Stavelot

du Monument aux Démineurs

EN PRÉSENCE DE

S. M. LE ROI

Le Monument aux Démineurs

On sait que ce monument érigé à la mémoire des démineurs morts pour la Belgique sera élevé en notre ville, à l'Allée Verte, à l'emplacement du kiosque. L'inauguration aura probablement lieu en septembre prochain. Il nous revient que Sa Majesté le Roi Baudouin assistera à cette cérémonie.

L'entreprise a été confiée à la firme Gysembergh, de Stavelot, et les premiers travaux sont commencés.

Monument aux Démineurs

M. le Bourgmestre de Stavelot, a reçu d'une «Veuve Anonyme», 100 fr. A imiter !

EN AVANT MARCHÉ...

Un kiosque pour nos musiciens

NOUS nous sommes faits, dans notre dernier numéro, l'écho de l'étonnement de plusieurs de nos concitoyens de n'avoir pas encore entendu, cette année, de concert donné par nos sociétés de musique.

Celles-ci — disions-nous — ne chôment pas. Elles répètent même régulièrement. Comment se fait-il qu'elles ne donnent pas de concerts ?

Donner des concerts de musique en plein air, c'est très bien — nous signalons un des dirigeants d'une de nos sociétés de musique —, et nos sociétés y sont tout disposées. Mais où les donner ? La ville de Stavelot ne dispose même pas d'un kiosque : il est pourtant manifeste qu'une ville touristique doit en posséder un. Nous avons longtemps espéré voir réédifier le kiosque de l'Allée Verte : après l'érection du Monument aux Démineurs, sans doute plus importante que celle d'un kiosque de musique, nous avons perdu espoir...

Monument aux Démineurs

L'exemple entraîne !	
L'Ardenne Prévoyante,	500.—
M ^{me} Lambert-Bock,	200.—
Journal «L'Annonce»,	150.—
Impr. Chauveheid,	150.—
« Une demoiselle anonyme »	100.—
On peut souscrire au bureau de l'hôtel de Ville, jusqu'au 15 août.	

Journal L'Annonce de Stavelot du

2 Août 1953.

L'inauguration du Monument aux Démineurs

—••—

L'inauguration du Monument aux Démineurs, dont l'édification se réalise lentement, aura vraisemblablement lieu le dimanche 20 septembre.

A moins d'avis contraire, S. M. le Roi Baudouin assistera à la cérémonie.

Journal L'Annonce de Stavelot du

9 Août 1953 .

Monument aux démineurs

Voici les soumissions qui ont été reçues pour la construction du Monument aux démineurs qui sera érigé à l'Allée Verte :

Gysembergh	Fr. 142.000.—
Siane	186.500.—
Sodenge	223.000.—
Sougné-Malpas	180.673,80

Journal L'Annonce de Stavelot du

16 Août 1953

Monument aux Démineurs

Nouvelles souscriptions :

M. Massange de Collombs, 5.000.—

« Les Blancs Moussis » 500.—

Collecte au match de football
du 16 août 1953 : 443,45

et 20 francs français.

Après le premier versement de frs:

20.808 frs 50, nous faisons le second:

7.443 frs 45 et 20 francs français.

Félicitations et remerciements à tous :
généreux donateurs et dévoués collec-
teurs. Le Bourgmestre, Daxhelet.

Journal L'Annonce de Stavelot du

30 Août 1953.



DIMANCHE PROCHAIN :
I N A U G U R A T I O N
du Monument aux Démineurs

Journal L'Annonce de Stavelot du

13 Septembre 1953.

Monument aux démineurs

Nouvelles souscriptions :

Les Anciens Combat., Stavelot, 500.—

M. Poncelet-Daxhelet, 100.—

Assoc. des Commere., Stavelot 1000.—

Comité des Fêtes, Stavelot 500.—

Huit jours seulement nous séparent
de l'inauguration du Monument.

Encore un petit et dernier effort
pour bien clôturer.

Remerciements anticipés.

L'ANNONCE

APPLIÉ A L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE BELGE (N° 1530)

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT
DE LA REGION ARDENNAISE



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES
ET LUXEMBOURGEOISES

1848 - 1953

DIMANCHE

20

SEPTEMBRE

St Eustache

CE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
A STAVELOT



INAUGURATION

EN PRÉSENCE DE

S. A. R. le Prince de Liège
**DU MONUMENT NATIONAL
AUX DÉMINEURS**



Programme de la journée

- A 10 heures 45 : Réception des Délégations de la Fraternelle des Démineurs, Place Saint-Remacle.
- A 11 heures : Messe solennelle en l'église paroissiale.
- A 14 heures 30 : Réception des Hautes Autorités civiles, militaires et religieuses du pays en la Salle du Chapitre de l'ancienne Abbaye. Réception des divers groupements et délégations, Place Saint-Remacle.
- A 14 heures 45 : Mise en place de tous les groupements, à proximité du Monument, à l'Allée Verte.
- A 15 heures 15 : Arrivée des hautes personnalités.
- A 15 heures 30 : Arrivée de son Altesse Royale.
Discours de M^r le Général Sevrin.
- A 16 heures : INAUGURATION DU MONUMENT.
Discours de M^r le Bourgmestre de Stavelot.
Discours de M^r le Commissaire d'Arrondissement.
- A 16 heures 30 : Bénédiction du Monument. Dépôts de gerbes.
- A 17 heures : Dénû, suivi de la dislocation.
- A 17 heures 30 : Concert-promenade par la musique de la 10^{me} Brigade d'Infanterie.
- A 20 heures : Concert par le même corps de musique au Parc communal.

20 Septembre 1953.

Le Monument aux Démineurs

Sait-on que ce Monument national est l'œuvre d'un grand invalide du déminage, l'architecte Verschuereu, assisté par le statuaire M. Segers ?

* * *

La Fraternelle des Démineurs invite toutes les Sociétés de Stavelot, ainsi que les écoles de notre ville, à s'associer à l'hommage qui sera rendu ce dimanche aux victimes du déminage.

* * *

A l'occasion de cette journée grandiose, la population de Stavelot est instamment invitée à pavoiser.

* * *

Nouvelles souscriptions :

Mme Capelle-Dumont, Courtrai, 500
De la part des membres du « Réveil
Ardennais » ayant assisté au cortège
de la Journée Ardennaise 525
Les « Bons Amis » 250
Fédération Nationale des Prison-
niers de Guerre 500
Mlle et Mme Georgin-Schuind, 100

Toutes les souscriptions reçues jusqu'au 17-9 ont produit la somme de 32.331 fr. 95.

La Fédération des Démineurs remercie vivement les donateurs ; l'Administration Communale se joint à elle.

L'ANNONCE

APPLIÉ A L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE BELGE (Numéro 1539)

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT
DE LA REGION ARDENNAISE



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES
ET LUXEMBOURGEOISES

1848 - 1953

DIMANCHE

27

SEPTEMBRE

St Damien

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE LIEGE
 *inaugure à Stavelot* 
le **Monument National aux Démineurs**



*Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie,
Je renverse sur vous les feux de mes flambeaux
Et je monte la garde autour de vos tombeaux,
Moi qui suis l'avenir parce que la Patrie.*

(Verhaeren).

L'OUBLI tombera sur les démineurs au fur et à mesure des temps.

Cette sombre prédiction, c'est M^r le Général Sevrin lui-même qui la formulait en 1945.

A cette époque, tous les regards se tournaient vers les glorieux conquérants des premières lignes, vers les soldats libérateurs qui volaient de victoire en victoire. Dans l'ivresse de la libération et l'allégresse de la victoire, personne ne prêtait attention à l'œuvre redoutable des démineurs qui, obscurément, sans rechercher la gloire des champs de bataille, peinaient derrière les lignes; qui, sur nos plages, dans nos bois et dans nos champs, risquaient à chaque pas leur vie pour déceler les mines et les engins meurtriers qui menaçaient à tout moment de semer le deuil ou la panique dans nos villes ou dans nos villages. Leur courage sublime, leur noble abnégation passaient pour ainsi dire inaperçus, - eux qui se donnaient tout entiers pour sauver la vie de leurs compatriotes, l'existence de chacun d'entre nous.

L'action héroïque des démineurs ne pouvait pas se perdre dans notre mémoire. Plusieurs localités, parmi celles qui avaient le plus bénéficié de leur œuvre admirable, prirent conscience de leur dette de reconnaissance à l'égard de ces braves. Stavelot fut de celles-là qui érigèrent une stèle à la mémoire des démineurs morts pour que leurs habitants puissent vivre en toute sécurité.

Mais plus que de simples stèles, un Monument national devait consacrer et perpétuer l'holocauste des cent-dix démineurs tombés au service du Pays. Les Belges l'ont compris, et à présent s'élève, à l'entrée de Stavelot, le monument de la gratitude nationale aux héros du déminage.

DIMANCHE dernier 20 septembre,
S. A. R. le Prince de Liège a inauguré à Stavelot le Monument national élevé à la mémoire des héros du déminage.

A cette occasion se sont déroulées d'imposantes cérémonies ; nous en donnons ci-dessous une relation complète.

Le matin, un office religieux fut célébré dans l'église paroissiale de Stavelot à la mémoire des démineurs qui ont sacrifié leur vie pour le pays.

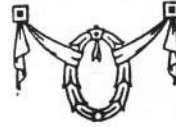
Auparavant, M. le Bourgmestre, accompagné de M. l'Echevin Deleclos et de M. le Commissaire Jeanfils, avait reçu sur la place St-Remacle, les hautes personnalités militaires et civiles ainsi que les délégués des sociétés locales.

Accueillies à l'entrée de l'église par M. le Révérend Doyen de Stavelot, les autorités prennent place dans la nef centrale ; parmi elles, nous reconnaissons M. le Général Sevrin, M. le Bourgmestre Daxhelet, MM. l'Echevin Deleclos et nos conseillers communaux ; le Chevalier Pierre David, Juge de Paix des cantons de Spa et de Stavelot ; MM. le Commissaire de Police, le Commandant de gendarmerie de Stavelot ; plusieurs officiers et sous-officiers du Corps des Démineurs et quantité d'autres personnalités.

Les porte-drapeaux des sociétés occupaient les stalles du chœur, tandis que dans les nefs latérales avaient pris place les élèves des écoles de Stavelot, accompagnés de leurs supérieurs et de leurs maîtres, ainsi qu'une nombreuse assistance de fidèles. Nous remarquons aussi la présence d'un important détachement de démineurs.

M. le Doyen Mossay célébrait l'office.

Le Révérend Père Rullens prononça le sermon de circonstance, dont nous publions ci-contre les principaux extraits.



L'orateur s'adresse d'abord au général Sevrin :

C'est un honneur et une joie pour la paroisse de Stavelot de recevoir en cette journée le chef des démineurs : en votre personne, général, nous accueillons tous ceux qui ont milité et souffert sous vos ordres.

Plein de vigilance et plein de sollicitude pour vos démineurs, vous désirez les voir heureux et aussi voir reconnaître leurs mérites, voir exalter leurs vertus, voir louer leur courage.

L'orateur poursuit en exaltant « en nos démineurs, morts et vivants, les vertus et l'esprit qui font la grandeur des pères de famille ».

Ils sont les héroïques représentants des vertus auxquelles sont attachés la majorité des hommes, et qui font la force et la stabilité des familles.

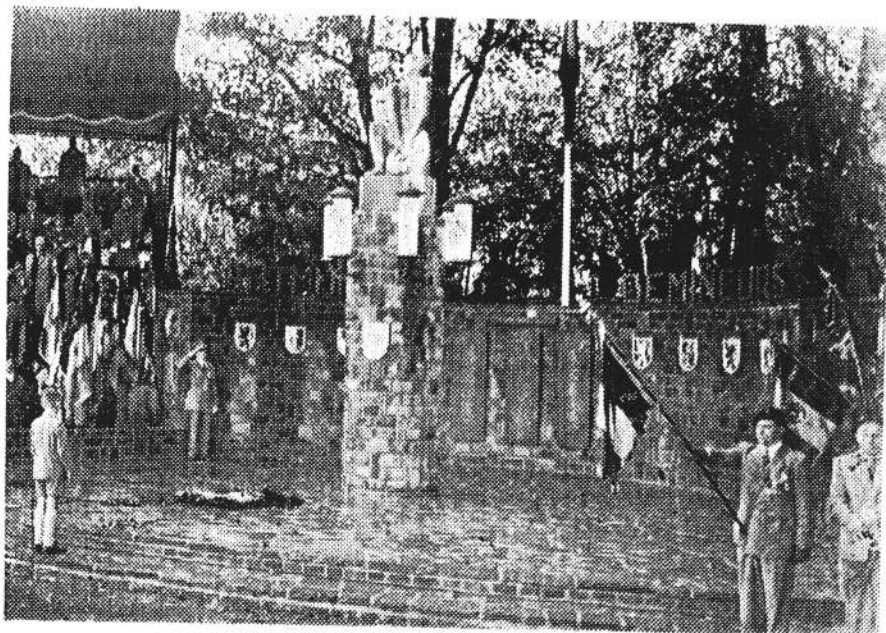
Quand je vois ce corps, rien que des volontaires, quelle chose admirable ! Dans les autres corps, les hommes sont requis. Chez les démineurs, il y a des hommes uniquement parce qu'ils le veulent bien, qui accomplissent leur mission en toute liberté, en toute générosité, qui se donnent tout eux-mêmes à une mission dangereuse et combien nécessaire, qui viennent spontanément souffrir et peiner pour voir réussir l'œuvre à laquelle ils se sont donnés.

Ce que j'admire encore en eux, c'est leur héroïsme simple, obscur, caché. Il n'est pas difficile d'être héroïque quand on se sent poussé par toute une communauté, quand on trouve dans tous les regards fixés sur soi un stimulant et un soutien.

Quand je vois ces héros ici présents et les morts dont nous célébrons le souvenir, je vois que leur vertu ne réside pas dans le panache d'actions extérieures, mais dans l'humilité : ils se sont donnés de bon cœur à des besognes à peine reconnues et pas toujours estimées à leur valeur.

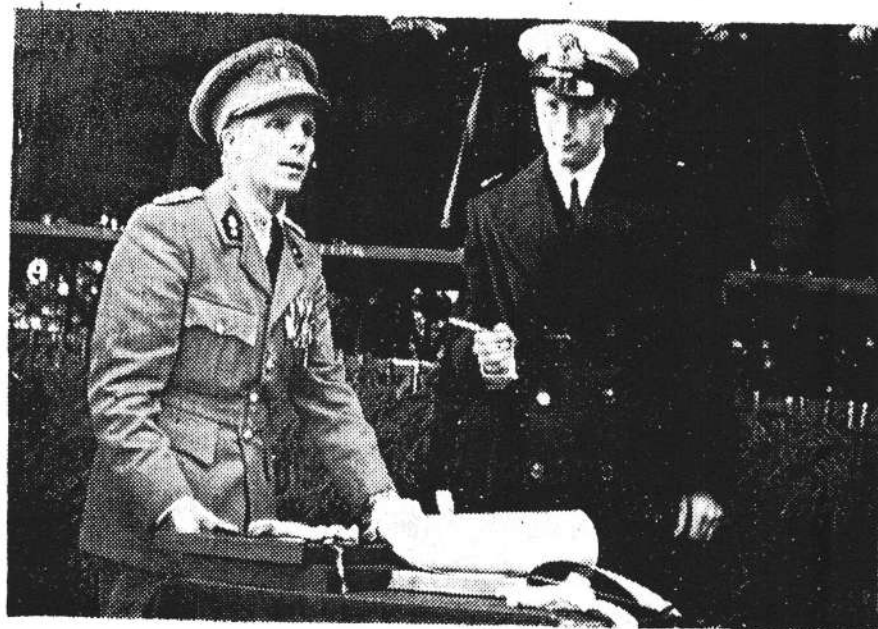
Plus encore, ce qui caractérise le travail des démineurs, c'est la haute conscience professionnelle avec laquelle ils ont accompli leur dangereuse et fastidieuse besogne. Pas un pouce de terrain à oublier : il fallait prospecter chaque mètre carré de terrain. Leur œuvre qui n'était pas une œuvre « à la va-vite » c'est soutenus par une conscience nette du devoir qu'ils l'ont poursuivie.

Il y a plus. Sous leur uniforme, je vois une âme pacifique. Alors que la guerre détruit, tout leur travail a été orienté dans le but de



Le Monument vient d'être inauguré.

Photo Géo — Cliché "Le Jour,,"



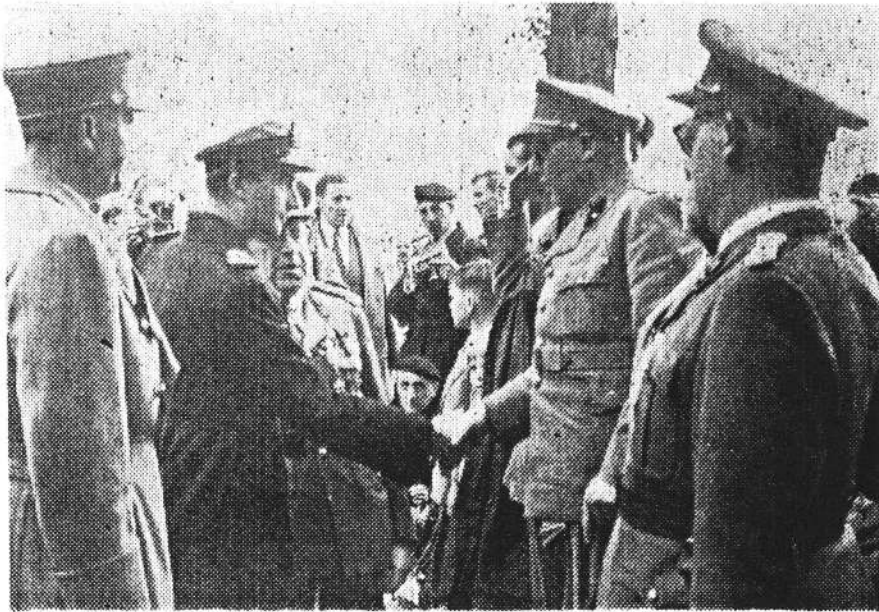
Son Altesse Royale signe le Livre d'Or.

Photo Géo — Cliché "Le Jour,,"



Une vue de la tribune officielle.

Photo Géo — Cliché "Le Jour," **consulte**



Le Prince Albert de Liège salue les familles des démineurs morts pour le pays.

Photo Géo — Cliché "Le Jour,"



Deux orphelins de démine urs dévoilent le monument.

Cliché «Le Courrier» Verviers



préserver ceux qui auraient pu être atteints et leur rendre la paix et la sécurité. Les démineurs sont des modèles qui nous apprennent qu'il faut travailler à l'établissement de la paix, afin de la faire régner dans le monde.

Empêcher de détruire, arrêter le mal dans ses ravages, quelle admirable mission ! Je les vois, ces démineurs, à l'œuvre : prospectant les champs, et permettant à la vie laborieuse de nos campagnes de reprendre, rendant la sécurité à nos routes et à nos plages ; je les vois au service de nos travailleurs, au service de nos enfants.

Ils ont bien mérité de la nation et ont droit à notre reconnaissance.

Messieurs, croyez qu'à Stavelot nos cœurs ont battu à l'unisson de ceux qui nous ont donné le suprême témoignage du dévouement : donner sa vie pour ceux qu'on aime. Qu'ils reçoivent la suprême récompense ; que leur sacrifice soit pour eux une route de lumière vers la vie éternelle.

A l'issue de la messe, M. Ed. Hardy, qui tint les orgues durant toute la messe, interpréta la « Brabançonne » ainsi que la « Toccata et Fugue en ré mineur » de Bach.

Après l'office religieux, un cortège se forma, composé des autorités, du détachement des démineurs, des groupes des Anciens Combattants de Stavelot et des délégués des sociétés locales avec leurs drapeaux.

Ce cortège, conduit par la police de Stavelot, se dirigea vers le Monument aux Morts de la Commune, où M. le Général Sevrin déposa une gerbe de fleurs. Le Général des Démineurs alla également déposer des fleurs au pied de la Stèle érigée près du Pont de l'Amblève aux victimes de l'offensive des Ardennes.

Réception des hautes personnalités

Tandis que les divers groupements étaient reçus Place St.-Remacle avant d'aller se ranger à proximité du Monument aux Démineurs, M. le Bourgmestre de Stavelot, assisté de ses deux échevins, accueillait, dans la Salle du Chapitre de l'Ancienne Abbaye, les hautes personnalités qui devaient assister à l'inauguration. Nous remarquons entr'autres, la présence de M. le Général Sevrin, M. le Lieutenant-Général Marchaux, représentant M. le Ministre de la Défense Nationale, M. le Commissaire d'Arrondissement Bissot, Mgr Creusen, représentant Mgr l'Evêque de Liège, M. le Général de Gendarmerie Guillaume et plusieurs généraux et officiers, ainsi que plusieurs sénateurs et députés.

Comme M. le Bourgmestre doit se trouver à Trois-Ponts pour accueillir en même temps que le Gouverneur de la Province, Son Altesse Royale le Prince de Liège, c'est M. le Premier Echevin de la Ville de Stavelot qui souhaite la bienvenue aux personnalités :

Mon général, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Bourgmestre doit se trouver à la limite de la Commune à trois heures pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale le Prince de Liège ; il vient de nous quitter bien à regret.

Il nous prie de l'excuser et nous demande d'être son interprète pour vous souhaiter la bienvenue en notre vieille cité.

L'Administration Communale et notre population tout entière sont fières de recevoir aujourd'hui de hautes personnalités militaires, ecclésiastiques et civiles.

Elle est fière également que son territoire ait été choisi pour l'érection du Monument National aux Démineurs.

Nous faisons le serment que le Monument sera dignement entretenu. Nous voulons que le souvenir du noble sacrifice consenti par les Démineurs se transmette aux générations futures.

Stavelot, cité héroïque et martyr, ne faiblira pas à son devoir.

Nous espérons que vous conserverez de votre passage à Stavelot le meilleur souvenir, et passons la parole au Président National de la Fraternelle des Démineurs, le général Sevrin.

A ces paroles de M. José Leduc, M. le Général Sevrin répond à peu près en ces termes :

Monsieur l'Echevin,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnalités qui ont bien voulu, par leur présence, donner à cette manifestation nationale un éclat tout particulier.

Il m'est agréable de remercier l'Administration Communale de Stavelot de son geste. Soyez assurés, Messieurs, que j'interprète ici les sentiments de tous les démineurs de Belgique : nous en sommes très fiers et infiniment touchés.

Je ne veux pas prolonger cette petite allocution, car nous devons absolument être à l'heure au Monument pour accueillir Son Altesse Royale.

J'aurai tout-à-l'heure l'occasion de vous dire ce que nous ressentons tous.

Un vin d'honneur est offert, puis sous une pluie battante, les personnalités se hâtèrent vers l'Allée Verte où une foule, très nombreuse en dépit des averses, attendait impatiemment l'arrivée du Prince de Liège.

Au Monument

Aux abords du Monument, près de la tribune officielle, une estrade était réservée aux familles des victimes ainsi qu'aux grands mutilés du déminage.

Dans la tribune d'honneur ont pris place le Général Sevrin, le lieutenant-général Marchaux, M. le Commissaire Bissot et son adjoint M. Hœn, Mgr Creusen, M. Philippart, vice-président de la Chambre des Représ., les généraux Collignon et Lambert, les colonels d'Oultremont, Sevrin, Engels et Ducarte, M. Vandresse, Procureur du Roi; M. Rainotte, le dévoué Président de la Fraternelle des Démineurs de Verviers; les majors Samyn et Linden; les Commandants Dohet, Georges, Merckx, Masset et Vandereydt, le lieutenant Compère, M. Daniel Lanezière, consul de France, M. le Doyen de Stavelot et le R. P. Rullens, M. le Premier Echevin Leduc, le colonel Engels et le commandant Juliard de la gendarmerie; MM. Leclercq, gouverneur honoraire de la province; Laboulle, président du Conseil provincial; M. le Juge de Paix David; le représentant de l'ambassadeur du Grand-Duché; M. le sénateur A. Godin, MM. les députés Discry, Parisis, Kofferschlager, Vander-schueren, M. le Préfet de l'Athénée Royal et M. le Directeur du Collège de Stavelot; M. le Préfet de l'Athénée de Verviers; les Conseillers communaux de la Ville de Stavelot et quantités d'autres personnalités parmi lesquelles de nombreux officiers; Messieurs les Bourgmestres de Francorchamps, de Wanne, de Sart, de Rocherath, de Waimmes, MM. les Echevins Van der Maessen et Steffens, de Malmédy; M. l'architecte Verschueren, auteur du Monument et le statuaire Segers, auteur de la statue qui le surmonte, ainsi que de très nombreux membres des Fraternelles des Démineurs.

A gauche du Monument, des dizaines de drapeaux des groupements patriotiques, tandis qu'à droite se dressent fièrement fanions, bannières et étendards des sociétés de la ville. Derrière eux, l'impressionnante musique de la 10^{me} brigade d'infanterie. Sur la route, les élèves de nos écoles, libres et officielles, les délégations de nos nombreuses sociétés, un groupe de boy-scouts et un fort détachement militaire. L'étendard des démineurs est là, que le Prince saluera longuement à son arrivée. Une foule énorme, estimée à plusieurs milliers, de Stavelotains et d'étrangers était massée derrière les nombreuses barrières Nadar et les imposants cordons de gendarmes en grande tenue.

L'arrivée du Prince

Un officier annonce au micro que Son Altesse Royale le Prince Albert vient d'arriver à Trois-Ponts où l'attendaient M. le Bourgmestre Daxhelet, M. l'Echevin Deleclos et M. le Commissaire Jeanfils: la voiture du Prince venant de Ciergnon s'est arrêtée à la limite des communes de Stavelot et de Fosse-sur-Salm entre le viaduc et le pont sur l'Amblève, et Son Altesse Royale salue M. le Gouverneur de la Province et les Autorités de la Ville.

Auparavant, nous verrons encore arriver la voiture de Son Exc. le Ministre de l'Instruction Publique, M. Harmel.

Un bruit de pétarade; des remous dans la foule: voici le Prince! Une escouade de gendarmes motorisés, précède les voitures de M. le Bourgmestre de Stavelot et de M. le Gouverneur de la Province que suit l'auto princière.

« Vive le Prince! Vive le Prince », crie la foule au moment où Son Altesse Royale accompagné du colonel Staquet, descend de voiture. Le Prince Albert, en tenue d'officier de marine, est accueilli par M. le Ministre Harmel, et MM. les généraux Marchaux et Sevrin.

Les soldats présentent les armes, la Brabançonne retentit, les drapeaux s'inclinent tandis que le Prince de Liège se fige au garde-à-vous.

L'hymne national terminé, les vivats reprennent, les enfants agitent de plus belle des dizaines de drapelets. Son Altesse salue longuement le glorieux emblème des Démineurs.

Après avoir serré la main aux veuves et aux orphelins des martyrs du déminage ainsi qu'aux grands invalides et mutilés, Son Altesse Royale monte à la tribune d'honneur. Le Prince a souri, la foule est conquise par l'élégante simplicité du Prince Albert, qu'elle dévore presque des yeux. Le Prince de Liège! Voici bientôt vingt ans que, dans la Cité Ardente en liesse, la regrettée Reine Astrid présentait au peuple wallon le Prince cadet de la Famille Royale belge, ce Prince que toute la Wallonie considéra aussitôt comme un des siens.

Aux côtés du Prince prennent place S. Exc. le Ministre Harmel, le Lieutenant-Général Marchaux, le Gouverneur de la Province et le Bourgmestre de Stavelot.

M. le Général Sevrin prononce alors un très intéressant discours. Nous en reproduisons les passages les plus marquants.



Le Prince serre la main de M. Rainotte,
Photo Géo — Cliché "Le Jour".

Discours du Général Sevrin

Monsieur,

Qu'il ait plu à Votre Altesse Royale d'honorer par Sa présence la cérémonie d'inauguration du Monument élevé à la mémoire des démineurs de Belgique tombés pour la Patrie, est un geste qui ne s'effacera jamais du cœur de leurs frères d'armes.

C'est pour eux un honneur insigne dont il se montrent infiniment touchés et très fiers.

Le Général voit dans la présence du Prince de Liège « la consécration de l'attention et de l'intérêt que la Maison Royale n'a cessé de témoigner aux démineurs tout au long des opérations au cours desquelles ils ont montré tant de courage et de bravoure ».

Après avoir exprimé l'attachement des Démineurs à la Dynastie, le Général poursuit :

A présent, que ce ne sont plus que mauvais souvenirs les dangers que faisait courir à notre population la présence sur notre sol d'innombrables engins répandus partout à profusion, le silence se fait, et peut-être l'oubli, sur les courageuses opérations menées par nos braves démineurs.

Déjà, il est vrai, plusieurs communes du pays se sont fait un point d'honneur de reconnaître leurs mérites en érigeant à la mémoire de ceux qui sont tombés sur leur territoire, un emblème durable.

Les démineurs eux-mêmes ont dressé quelques modestes stèles aux endroits où certains d'entre eux ont tout sacrifié à leur noble mission.

Mais il manquait un véritable mémorial à la gloire de tous les démineurs de Belgique. C'est aujourd'hui chose faite.

Le Monument que Son Altesse Royale, Monsieur le Prince de Liège daigne inaugurer, réunit dans une même pensée pieuse les Démineurs flamands et wallons, officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers militaires tombés partout sur le sol national.

Créé à l'initiative de notre section liégeoise, il est dû, en majeure partie, à la générosité des habitants de l'Arrondissement de Verviers galvanisés par l'incomparable ami et grand bienfaiteur des démineurs : M. Robert Rainte.

Un comité de patronage se constitua et fit appel à la population de l'Arrondissement.

Après avoir déjà tant donné pour coopérer à aider et à soutenir les veuves, orphelins et invalides du déminage, elle a voulu consacrer ses sentiments de gratitude en entrant pour une très large part dans la constitution des fonds nécessaires à son érection.

C'est pourquoi nous avons choisi une commune de l'arrondissement comme siège de ce mémorial : Stavelot deux fois ville martyre, était toute désignée pour le recevoir.

L'œuvre artistique — poursuit le Général — est due au talent de M. l'architecte Albert Verschueren, un grand invalide du Déminage, qui y a consacré tout son talent et tout son cœur de démineur.

Le Général Sevrin lui adresse ainsi qu'au statuaire Albert Segers à qui est dû le motif qui surmonte la colonne centrale, « les témoignages de l'estime et de l'admiration de notre fraternelle. »

Lorsque vint la libération, certes, on savait que les Allemands avaient un peu partout, posé des mines : une rapide reconnaissance révéla l'ampleur du désastre.

Et le Général de rappeler que les 68 km. de la côte belge étaient bourrés d'engins de toutes natures. « Ce bilan déjà copieux vint s'augmenter pendant l'hiver 44-45 de tout ce qui fut semé dans nos Ardennes au cours de l'ultime offensive de von Runstedt. On peut dire que sur toute cette étendue de 4800 km., le terrain était partout devenu suspect. Maintes contrées se voyaient menacées de complet isolement. »

« Pour compléter ce sombre tableau il faut encore parler « des innombrables bombes d'avions non éclatées se trouvant dans tout le territoire », et « enfin les mines sous-marines qui venaient à tout moment s'échouer à la côte », sans compter les mines noyées ou ancrées dans nos ports.

Il fallait faire face à cette tâche titanique. M. le Général Sevrin évoque la mise sur pied progressive, grâce à « des miracles d'ingéniosité et d'astuce », « d'unités tant bien que mal vêtues, nourries et équipées totalisant un effectif d'environ 300 hommes. »

Le Général rappelle que « Partout l'activité de nos petites sections était requise. Elles étaient harcelées des demandes de secours émanant de la population civile et des grandes administrations ». « Il s'agit en effet de dégager les voies de communication, libérer les champs d'aviation, visiter et nettoyer les immeubles », sans parler des V1 et V2 qui pleuvent sur Liège et Anvers. « Tout cela avec 300 hommes, éparpillés un peu partout.

Cela ne les empêche nullement d'obtenir des résultats déjà impressionnants « puisqu'à la côte, une station balnéaire put s'ouvrir dès 1945 ». Dans les Ardennes, les démineurs prennent « possession du terrain dès le 1er février libérant les voies de communication, les agglomérations, et rendant les forêts à l'exploitation. La section de Liège travailla pour sa part dans les Ardennes liégeoises entreprenant le premier nettoyage des régions de Stavelot, Malmedy, Saint-Vith. »

Il fallait organiser les opérations. Le Ministre à la Défense « décida d'aborder de front toutes les difficultés ». Deux bataillons purent ainsi entrer en action dès fin avril. Dès lors, les opérations sont menées avec diligence.

« Mais quel admirable bilan ces vaillantes unités peuvent porter à leur actif ! Près de cinquante mille kg. d'engins explosifs, 615.000 mines détruites, plus d'un million de bombes, 14.000 ha de terres et forêts rendues à l'exploitation.

» Bien dure hélas ! fut la rançon exigée par le sort pour atteindre de tels résultats : 110 démineurs ont payé de leur vie le périlleux honneur de libérer définitivement notre patrie ; 252 gradés et soldats ont répandu leur sang pour s'être voués à la noble tâche de relever le pays de ses ruines. »

Mais on peut bien dire que ces sacrifices si durs soient-ils, n'ont pas été vains quand on pense que chacun des engins rendus inoffensifs par la seule intervention des démineurs pouvait occasionner la mort ou l'accident grave. C'est par milliers que l'on peut estimer les malheurs épargnés à nos populations grâce à leur ardeur et à leur courage.

Et voilà pourquoi ces hommes vraiment admirables sont dignes des hommages que leur ont solennellement rendus les populations parmi lesquelles ils ont travaillé et qui les ont reçus avec affection quasi familiale.

Voilà pourquoi ils ont bien mérité les marques de gratitude et d'admiration que leur ont témoignées maintes cités.

Voilà pourquoi un ministre de la D. F. leur rendait hommage à la Chambre des Représentants ; « le pays se doit de reconnaître à leurs sacrifices le même caractère sacré qu'à celui des soldats tombés en face de l'ennemi ».

Voilà pourquoi enfin ils méritent que devant ce monument les foules aient pour ceux qui sont tombés une pieuse pensée, qu'elles se souviennent des sacrifices consentis qui ne doivent pas s'oublier.

M. le Major Samijn donne ensuite en néerlandais un résumé du discours du Général Sevrin. Puis M. Bissot, Commissaire d'Arrondissement et Président du Comité de Patronage, exprime à peu près en ces termes, la gratitude des habitants de la région aux héros du déminage.



VIVE LE PRINCE !

Cliché " La Meuse ,

Discours de Mr Bissot

« Avant que la parole ne soit donnée à M. le Bourgmestre de Stavelot qui assurera la garde de ce monument, il

convenait qu'une voix s'élevât pour exprimer les sentiments qui montent du cœur de ceux qui ont recueilli le prix du sacrifice des démineurs morts pour le Pays.

» C'est parce que les habitants de cet arrondissement et la population de Stavelot ont profondément conscience de la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers les démineurs, qu'a pris corps l'idée d'élever ce monument. Nous sommes heureux que cette idée ait été accueillie dans le pays qui a donné son accord à l'érection de ce monument à la gloire des victimes du déminage.

» Erigé face à la route par laquelle déferlèrent pour franchir l'Amblève les S.S., ce monument, dominé par les hauteurs du Vieux-Château où l'ennemi s'accrocha pendant des semaines, il eût été beau de le voir se dresser sur ces hauteurs-mêmes. Si le plan primitif se heurta à des obstacles, il est resté quelque chose de l'idée originaire : le phare, symbole de l'héroïsme perçant les brumes des plâtitudes et des faiblesses quotidiennes.

» Le démineur — dit encore M. Bissot — son héroïsme est d'une autre essence que celui des combattants. Qui pourra dire quel est le plus méritoire?

» Je songe à vous qui vous êtes sacrifiés pour débarrasser l'Ardenne des meurtriers laissés par le monstre nazi agonisant. Je songe à vos efforts héroïques et féconds qui sauvèrent tant de vies humaines. Je songe à ces vers :

J'admire le soldat qui dans la mort s'élançe
Fier, debout, plein du bruit des clairons éclatants !
De quelle race es-tu ? toi qui seul, en silence,
Te baisses pour mourir et sais mourir longtemps !

» N'est-il pas vrai — poursuit M. le Commissaire — que notre gratitude rejoint un caractère plus personnel que celle que nous devons aux autres défenseurs du pays. Ce sont nos vies que les démineurs ont sauvées : celles de nos laboureurs et de nos bûcherons, celles de nos promeneurs et celles, surtout, de nos enfants.

» Planté dans une vieille terre, une

des premières qui s'ouvrirent à la civilisation, ce mémorial gardera le souvenir des braves qui l'ont purifiée, de ceux qui la souillèrent.»

S'adressant enfin à Son Altesse Royale, qu'il remercie de Sa présence, M. le Commissaire conclut :

» Votre présence, Monseigneur, est le signe que cet hommage de gratitude à nos démineurs est apprécié à sa juste valeur par le chef de l'État.»

L'inauguration

Le Général des Démineurs confie le mémorial à M. le Bourgmestre de Stavelot qui en assurera la garde.

» Dès que l'idée d'un mémorial fut émise — dit-il notamment — vous vous êtes spontanément offert à nous aider tout d'abord en nous réservant, sur la plus belle et la plus fréquentée des promenades de votre cité, un emplacement et un cadre unique et en nous promettant votre concours et votre appui sans réserve.

» Déjà vous vous êtes souvenu que deux des nôtres sont tombés sur le territoire de votre ville et vous avez eu le geste magnifique de marquer de façon tangible l'endroit où ces braves ont fait le suprême sacrifice.

» Ces manifestations de vos sentiments qui sont ceux de votre population, nous sont un sûr garant que le monument que j'ai l'honneur de confier à votre

garde, sera conservé et entretenu avec tous les soins qu'il mérite.»

Devant l'assistance debout, les deux garçons d'un martyr du déminage dévoilent la statue. Les autorités et la foule se recueillent tandis que, précédés d'une sonnerie aux Champs, s'élèvent en sourdine, les accents de la Brabançonne.

Après un long et émouvant silence, pendant lequel chacun songe, plein de gratitude, à ces cent-dix victimes du déminage dont les noms glorieux viennent d'être découverts, M. Daxhelet, Bourgmestre de la Ville, traduit les sentiments de la population de Stavelot.

Discours de Mr Daxhelet

Les démineurs tombés au champ du travail ont leur monument national ; ils l'ont hautement mérité.

L'initiative de la Fraternelle de ce Corps d'élite a provoqué dans tout le pays un mouvement de sympathie et de générosité ; S. M. le Roi approuvant le projet qui se réalise aujourd'hui, a délégué à la cérémonie qui se déroule, Son A. R. le Prince Albert de Liège que nous prions de croire aux sentiments respectueux de nos concitoyens ; sa présence fait aussi grand honneur à notre vieille cité ; la gratitude de celle-ci durera.

Mesdames, vous avez beaucoup souffert ; en constatant la sincérité de l'hommage rendu aux chers disparus, votre douleur et celles des orphelins aimés s'atténueront-elles ? Du profond de notre cœur, nous le souhaitons.

Démineurs invalides, vos frères que la fatalité a frappés trop tôt, beaucoup trop tôt, ne sont pas oubliés ; comme eux, vous avez accompli votre devoir et votre existence est très pénible ; nous espérons que, dans les jours à venir, le souvenir de la manifestation à laquelle vous assistez, vous donnera plus de courage encore pour surmonter les difficultés de la vie et nous vous saluons bien bas.

Démineurs, chaque fois que se découvrent des engins dangereux, nous vous appelons et vous êtes là ; cette attitude est certainement identique partout où votre présence est réclamée. Simplement, nous vous disons : « Merci »

Un monument aux démineurs à Stavelot, Pourquoi à Stavelot ?

Le général Sevrin et M. le Commissaire d'Arrondissement ayant répondu à cette question, nous n'insistons pas et nous terminerons cette allocution.

Le 21 juillet dernier, l'I. N. R. nous apportait un discours que Son Excellence, le Ministre de l'Instruction publique prononçait à l'occasion de la fête nationale ; discours que

nous avons beaucoup admiré. Nous avons spécialement communiqué avec le distingué orateur lorsqu'il a tiré de l'ombre, les humbles dont on ne parle pas assez souvent et qui mettent inlassablement au service de la patrie leurs possibilités techniques et intellectuelles.

Des humbles ? . . . Cent-dix.

Une pensée à ces 110 humbles.

Laissons s'envoler une pieuse pensée vers ces 110 braves, flamands et wallons, qui, sans la plus petite hésitation, sans la moindre défaillance, sont allés, pour nous, vers leur destin...

Bénédictio

et hommage floral

Après cette vibrante allocution de M. le Bourgmestre de Stavelot, Monseigneur Creusen, Vicaire général de l'Évêché de Liège, assisté de M. le Révérend Doyen de Stavelot, bénit le mémorial. La musique du 10^{me} d'Infanterie joue un cantique funèbre. Minutes combien émouvantes ! L'aumônier protestant, exprime alors les sentiments des Églises de Belgique.

« Je viens - dit-il - de m'incliner devant ce mémorial. Comment ne nous joindrions-nous pas à l'admiration unanime de tous les Belges quand nous songeons à ces paroles du Christ : Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

» Nos frères démineurs ont donné leur vie dans l'humilité. Simplement, sans ostentation, ils ont donné la leur pour sauver la nôtre. Nous ne devons pas oublier notre dette de reconnaissance à leur égard.

» Nous voulons que ce mémorial nous rappelle qu'au-dessus du sacrifice consenti par les démineurs, il y a un grand amour qui est inspiré de Dieu.

» Tous les croyants, de toutes les Églises s'unissent pour demander à Dieu que la guerre ne revienne plus jamais, mais qu'Il nous apprenne à « nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés ».

Son Altesse Royale descend de la tribune officielle et va déposer, au pied du Monument, une magnifique gerbe d'arums et de chrysanthèmes au nom du Roi Baudouin.

Le geste du Prince est imité par M. le Ministre Harmel et par M. le Bourgmestre Daxhelet qui apportent l'hommage floral du Gouvernement et de la Ville. Ils sont suivis par des dizaines de délégués de groupements patriotiques venus de tous les coins du pays, par des représentants des Administrations communales de la région, des membres de nos établissements d'instruction, des délégués de toutes les sociétés de la Ville et des environs.

Les gerbes s'entassent au pied du mémorial : magnifique symbole de la gratitude de tout un peuple ! Inscriptions en français, inscriptions en néerlandais : c'est toute la Nation qui vient déposer l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration....

Après avoir signé le Livre d'Or de la Ville, le Prince Albert se fait présenter les personnalités et notamment le Président de la section verviétoise des Démineurs, M. Robert Rainotte, M. le Chevalier P. David, juge de Paix, M. Massange de Collombs dont les démineurs ont apprécié le grand appui financier, M. Emile Degbomont, Président de la F.N.C. de Stavelot ainsi que de nombreux officiers et sous-officiers du Corps des démineurs.

Le défilé final

Le Prince de Liège remonte alors à la tribune pour assister au défilé prestigieux qui terminait ces grandioses cérémonies. Le détachement des démineurs vient en tête, et le public ne lui ménage pas ses applaudissements. Précédés de tous les drapeaux des sociétés patriotiques, marchent fièrement nos Anciens Combattants et Résistants, les élèves de nos écoles suivis de leur corps professoral, nos boys-scouts et les délégations des sociétés locales.

Le défilé terminé, Son Altesse Royale regagne sa voiture. La musique militaire joue une sonnerie d'adieu. Des ovations montent de la foule qui acclame sans fin le Prince de Liège.

Les autorités communales de Stavelot accompagneront Son Altesse Royale jusqu'à la limite de la commune où elles salueront, une dernière fois le Prince de Liège, chaleureusement ovationné par la population troispointoise.

Le Prince parti, les tribunes officielles se vident et lentement la foule, la nombreuse foule de spectateurs que n'avaient pas découragés les averses, s'écoule lentement. Beaucoup vont se recueillir devant le Monument et leur pensée se porte, reconnaissante et émue, vers ces cent-dix braves qui sont morts pour que nous vivions.



LE SALUT AU DRAPEAU

Cliché "La Meuse",



Les stèles

Des stèles ont été élevées à Stavelot à la mémoire des martyrs de l'offensive des Ardennes: à Parfondruy, à Ster et à l'entrée du vieux Pont de l'Amblève, et toutes trois sont très soigneusement entretenues.

Une quatrième avait également été prévue route de Trois-Ponts. Nos lecteurs ne pensent-ils pas que ceux qui furent, en cet endroit, victimes des barbares teutons, ont droit eux aussi à ce que la pierre et le bronze immortalisent leur glorieux sacrifice ?

Le bilan du déminage

Dans son discours dont nous avons publié les principaux passages dimanche dernier, M. le Général Sevrin a cité l'admirable bilan que les vaillantes unités du déminage pouvaient porter à leur actif.

Sait-on que de décembre 1944 à fin 1952, on peut dénombrer: 48.750.000 kg. d'engins explosifs enlevés; 615.000 mines détruites; 2850 habitations déléstées de leurs 8.400 pièges; 128.000 bombes d'avions et 980.000 bombes incendiaires désarmées; 14.000 ha de terres et forêts rendues à l'exploitation; 52 mines sous-marines neutralisées ?

La raçon fut dure.

Calendrier postal

L'administration des postes procède actuellement à la vente du calendrier postal 1954 au profit de ses œuvres sociales. N'oubliez pas de le réclamer à votre facteur !

Plaine de Jeux

Objets trouvés à la Plaine de Jeux et à réclamer au Bassin de Natation: canadienne beige d'enfant, sous-vêtement rouge de dame; deux idem, gris d'enfant; 1 idem beige dame; fichu de soie; chemisette enfant rayé gris-blanc initiales J.B., maillot bleu enfant avec essuie; 5 essuie-mains éponge; clé de vélo; paire de lunettes solaires enfant; bonnet d'enfant; 4 palettes, 1 seau, 1 roseau, 1 forme.

Le Comité de Patronage

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, qu'en vue de l'érection du Monument aux Démineurs, un Comité de Patronage s'était constitué, qui fit appel à la population de l'arrondissement.

Ce Comité était composé de: MM. Bissot, Hoen, Houget et Daxhelet, et de Mme Abel. Ces personnes méritent qu'on souligne leur dévouement à la cause des démineurs.

Des fleurs pour les Démineurs

Dans le courant de la semaine, nos écoles communales qui avaient choisi les démineurs pour «centre d'intérêt», sont allées déposer nombre de bouquets de fleurs au Monument national aux Démineurs.

A P.I.N.R.

La Radio a diffusé samedi dernier, le communiqué suivant émanant du Palais de Bruxelles:

« Le Roi, qui se trouve actuellement à Clergnon, est en parfaite santé. C'est erronément qu'il fut annoncé qu'une indisposition l'avait empêché d'assister, à Stavelot, à l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire des démineurs.

» Cette inauguration eut lieu, comme il fut prévu dès l'origine, en présence du Prince Albert. »

A la Poste

Au cours d'une manifestation de sympathie, agrémentée d'une partie artistique, M. Daniel, Directeur Régional des Postes procédera, à Liège, ce dimanche à la remise des décorations aux agents de la 9^{me} Région. Cette cérémonie sera rehaussée par la présence de M. Lemmens, Directeur Général des Postes.

Parmi les agents décorés de la région, nous relevons les noms des facteurs: Grandjean Jules, de Stavelot; Boutet J., de Rahier et Hazée A., de Trois-Ponts, qui recevront la médaille civique de 1^{re} classe, pour 25 ans de bons et loyaux services.

Toutes nos félicitations.

L'éclairage du Monument

On sait que le Monument aux Démineurs est alimenté par l'éclairage public.

A la nuit tombante, le monument, ainsi éclairé, a un aspect vraiment grandiose, au point que quantité d'automobilistes s'arrêtent ou même descendent de voiture pour le contempler.

Journal L'Annonce de Stavelot du

4 Octobre 1953.

**Discours de Monsieur François Bissot
Commissaire d'Arrondissement**

(Suite de la 1re page).

Ah ! sans doute elle fut souvent instantanée, fulgurante la mort du démineur, mais combien long fut le mortel effort que ses frères durent poursuivre, longtemps après que les autres eurent été rendus aux plaisirs de la paix, à l'insouciance de l'après-guerre...

Effort héroïque et combien méritoire et fécond.

Ne suffit-il pas de songer aux éclatements tardifs qui viennent encore, de temps à autre, ensanglanter nos campagnes pour entrevoir quelles hécatombes ce lent et périlleux travail de détection nous a épargnés.

N'est-il pas vrai d'ailleurs que notre gratitude revêt un caractère singulièrement plus personnel que celle que nous devons à nos autres défenseurs ?

En effet, si ceux-ci ont sauvé la Patrie et notre Liberté, ce sont nos vies qu'au prix de leur vie ont sauvé les Démineurs, celles de nos laboureurs, de nos bûcherons, de nos enfants si avides de dangereux jouets...

C'est cette gratitude qu'à ces morts, aux survivants et à leurs familles, s'efforce d'exprimer ce Mémorial.

Il est planté dans une très vieille terre, une des premières qui, sous le soc des moines de St. Remacle, s'ouvrit à la civilisation. Elle gardera précieusement le souvenir de ceux qui la purifièrent de la souillure nazie.

Monseigneur,

La présence parmi nous de Votre Altesse Royale nous est un gage très sûr que l'héroïsme que nous célébrons aujourd'hui, est apprécié à sa valeur par le Chef de l'Etat.

Du fond du cœur, nous la remercions de l'encouragement que cette Haute présence donne à l'effort entrepris, pour magnifier cet héroïsme et de l'hommage rendu par Elle à ceux devant qui nous nous inclinons respectueusement aujourd'hui. »

Après l'inauguration du
Monument aux Démineurs

UNE LETTRE

DE

S. A. R. le Prince de Liège



L'EDITION de L'Annonce du dimanche 27 septembre, qui contenait la relation des cérémonies d'inauguration du Monument National aux Démineurs, a — nous l'avons constaté avec infiniment de plaisir — trouvé auprès de tous nos lecteurs et abonnés comme auprès des autorités et personnalités dont la présence rehaussait ces cérémonies, un accueil des plus chaleureux.

Nous avons adressé un exemplaire de cette édition à S. A. R. le Prince Albert. Au début de la semaine dernière, nous avons l'honneur de recevoir une réponse du Palais Royal de Laeken.

Comment ne pas livrer à nos aimables lecteurs, le contenu de cette lettre qui honore tout particulièrement leur journal, L'ANNONCE ?



Château de Laeken

le 5 octobre 1953.

Monsieur le Directeur,

S. A. R. le Prince de Liège a bien reçu l'édition du journal « L'Annonce », du dimanche 27 septembre dernier, que vous Lui avez fait parvenir.

Son Altesse Royale, très touchée de votre pensée, a pris connaissance de cette édition qui contient la relation des cérémonies d'inauguration du Monument aux Démineurs à Stavelot.

Il m'est confié l'agréable mission de vous transmettre les vifs remerciements du Prince Albert pour votre aimable communication.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Colonel QUINET,
Aide de Camp.

A Monsieur J. TOMBEUX-MONVILLE
Directeur-Editeur
du Journal « L'Annonce »,
4, Place Prume,
STAVELOT.

A cette lettre combien précieuse pour notre journal, nous devrions encore ajouter les félicitations personnelles de Mr le Commissaire d'Arrondissement, de Mr Robert Rainotte, de Mr Marcel Lallemand, Administrateur de la Fraternelle des Démineurs, du Capitaine-Commandant Dohet et de plusieurs Officiers du Démirage ainsi que de plusieurs personnalités de Stavelot ou de l'extérieur.

Devons-nous dire que ces témoignages spontanés de profonde sympathie envers le Journal L'ANNONCE nous ont vivement touchés ? Nous en remercions leurs auteurs, comme nous remercions également tous nos lecteurs qui ont bien voulu nous assurer qu'avec ce numéro, L'ANNONCE avait "atteint un nouveau sommet dans sa montée vers l'avenir,..."

Journal

L'Annonce de
Stavelot du

18 Octobre

1953 .

Le numéro de L'Annonce du 27 septembre 1953

Bien que nous eussions considérablement augmenté notre tirage pour ce numéro, c'est à peine si nous avons pu satisfaire toutes les demandes qui nous sont venues d'un peu partout, par dizaines et par douzaines pour ne pas dire par centaines, tant de la part de Stavelotains et anciens Stavelotains que des différents corps de démineurs du pays.

Il ne nous reste plus à présent que quelques exemplaires de cette édition. Les personnes qui désireraient encore se la procurer sont priées de le faire sans tarder.

Hyménée

Judi 15 a eu lieu en notre église le mariage de Mlle Marie-Louise Briska, avec M. Georges Kreutz. Aux jeunes époux, nous présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Les Démineurs à l'œuvre

Les démineurs, sous la conduite de l'adjudant Lallemand, après s'être rendus à Wanne, sont venus jeudi à Stavelot. Ils ont enlevé une grenade dans le bief des Bressaix, près de l'usine électrique. Cette grenade était encore en parfait état pour exploser et aurait provoqué mort d'homme au moindre choc.

Mercredi, les démineurs avait enlevé à Houveigné un obus allemand à propulsion, de 25 à 30 kg, ainsi qu'une grenade ; à Francheville, un obus ; au chemin du Butay, une grenade ; à Bonne Soumont, une grenade Mills.

Une fois de plus, les Ardennais doivent remercier nos braves démineurs.

Journal L'Annonce de Stavelot du

18 Octobre 1953 .

FRATERNELLE DES DEMINEURS
DE BELGIQUE

●
Secrétariat : 30, rue St-Jean
TERVUEREN

Bruxelles, le 19 octobre 1953.

Monsieur le Directeur
du journal L'ANNONCE
Stavelot.

Lettre ouverte aux habitants

de Stavelot et environs

Monsieur le Directeur,

C'est avec le plus vif plaisir que je me fais un devoir de vous adresser la présente lettre. Je vous demande d'avoir la très grande amabilité de bien vouloir la publier dans la plus prochaine édition de votre distingué journal.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire à ma parfaite considération.

Général SEVRIN,
Président de la Fraternelle des Dérmineurs
de Belgique.



Aux habitants

de la

Ville de Stavelot et environs

Maintenant que voilà perpétué dans le bronze et la pierre le pieux souvenir des cent et dix Morts du Déminage, maintenant qu'un splendide monument rappellera à jamais que les démineurs, ces soldats - forgerons - de-la-peace ont peiné, lutté et souffert pour qu'une Belgique heureuse renaisse vierge de la souillure des engins meurtriers, il est un devoir qu'au nom de tous mes compagnons d'armes et en mon nom personnel, je me dois d'accomplir.

Je dois vous dire, à vous tous de Stavelot et environs, combien nous avons été sensibles aux vibrantes marques de sympathie que vous nous avez témoignées, non seulement à l'occasion de l'inauguration du mémorial, mais depuis longtemps déjà. Vous fûtes dans les premiers à répondre à l'appel que nous avions lancé. Vos enfants et vous-mêmes avez largement contribué et de tout cœur à la mission ingrate que nous vous propositions : récolter les sommes dont nous avons grand besoin. Votre Administration Communale avait compris notre désir, elle nous donna son appui total, moral et financier.

Stavelot n'avait pas oublié, Stavelot se souvenait que depuis de nombreuses années, les démineurs sillonnaient son territoire pour le purger des engins explosifs. Stavelot pensait encore à celui d'entre-eux qui perdit la vie en ses murs : le démineur Roland. Stavelot sait que souvent, très souvent même, il faut encore les appeler pour de nouvelles et dangereuses missions.

Qui donc mieux que ceux qui ont vécu d'assez près les affres de la guerre, pouvaient le mieux comprendre combien est rebutante et ingrate, la tâche de ces hommes qui, tranquillement, sans vaine forfanterie cocardière, accomplissent encore un tel métier ? Qui donc ? sinon vous.

Et voilà pourquoi nous disons MERCI à la population en général, merci à toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés, merci à vos mandataires communaux et merci au journal « L'ANNONCE » qui sut, par une édition vivement appréciée, dégager magistralement la signification d'une journée que la Fraternelle des Démineurs de Belgique a marquée d'une pierre blanche.